



D5 : AGRESSION

« L'OVERDOSE DES PERSONNELS ! »

L'année 2024 qui ferme ses portes s'est distinguée encore une fois par les nombreuses agressions perpétrées par une frange de la voyoucratie envers les personnels de notre établissement pénitentiaire.

Le bureau local Force Ouvrière Justice hausse le ton et prône la tolérance zéro avec la plus grande fermeté dans les réponses apportées à l'encontre des auteurs d'agressions contre les personnels qui exercent au sein du CP de Fleury-Mérogis.

Notre section locale souhaite des actions concrètes pour infléchir cette courbe exponentielle des agressions qui sont devenues l'overdose des personnels au quotidien !

Ainsi à la veille du réveillon de la Saint- Sylvestre le sang d'un des nôtres à encore couler sous les coups d'une extrême violence portés par un « voyou » sur le bâtiment D5.

Les faits se sont déroulés vers 10h00 au 3eme étage de cette structure, au moment de sa réintégration en cellule, au motif d'incitation à un mouvement collectif lors de la mise en place de l'activité sport.

En effet, non satisfait du retard concédé, il a troublé le bon ordre de la détention en incitant les autres détenus à bloquer l'étage. Le sang- froid du gradé et des surveillants présents ont permis d'étouffer dans l'œuf ce début de contestation qui aurait pu dégénérer en mutinerie...

Après avoir isolé l'incident, le récalcitrant a été accompagné en cellule par les personnels présents. Pendant tout le trajet il s'est adonné à une joute verbale en proférant des intimidations et des menaces caractérisées à l'encontre des personnels. Se targuant même d'être incarcéré pour meurtre...

Arrivée au niveau de sa cellule, il a fait preuve d'inertie en refusant d'entrer. Un de nos collègues a tenté de l'accompagner. Il lui a repoussé violemment le bras avant de lui assener un violent coup de poing au visage et l'agripper au niveau de son polo pour l'amener au sol.

La présence des agents à proximité a permis d'extraire notre collègue des griffes de son agresseur et de maîtriser le forcené. Il a été acheminé au quartier disciplinaire. Le chef d'établissement a sollicité le procureur pour son placement en GAV et une éventuelle comparution immédiate au regard de la gravité des faits.

Notre collègue a été accompagné aux urgences et nous lui apportons tout le soutien nécessaire dans cette épreuve.

Le bureau local Force Ouvrière Justice condamne cette ignoble agression et une réponse dissuasive tant au niveau administratif que judiciaire.

Le bureau local Force Ouvrière Justice demande son transfert à l'issue de sa sanction au quartier disciplinaire.

Adresse du Bureau local : Base Vie 07 avenue des Peupliers 91700
Fleury-Mérogis

Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 31 décembre 2024

